



Arnaque par mon menuisier

Par **Candy89**, le **07/07/2016** à **16:26**

Bonjour,

Dans le cadre d'un projet pour assainir notre vieille maison, nous avons fait installer une VMC par un professionnel et nous avons fait changer toutes les vieilles menuiseries de notre maison par un artisan que m'a recommandé ma soeur. Nous avons signé pour des portes et fenêtres en aluminium de marque MAUGIN.

L'année dernière, cet artisan RGE a changé toutes les menuiseries chez ma soeur en menuiserie MAUGIN aluminium blanche. Elles sont superbes et on avait décidé de mettre les mêmes.

L'artisan m'a fait un premier devis en précisant dessus toutes les caractéristiques des menuiseries MAUGIN. Après quelques retouches sur les dimensions... L'artisan a changé de papier à lettre et ne mettait plus "MAUGIN" mais me certifiait que ce seraient les mêmes que chez ma soeur.

Le jour de l'installation, j'ai tout de suite remarqué que les fenêtres n'étaient pas les mêmes, (joints noirs sur menuiseries blanches, pas de poignée sécurité... La forme des fenêtre...) et je lui ai dit mais lui m'a répondu que MAUGIN avait dû changer leur gamme.

Mon conjoint a trouvé un papier tombé de sa camionnette et traînant à l'autre bout de la cour. Il s'avère que c'est un bon de livraison de chez Cegisol Shuller.

Après quelques jours de pose, il s'est aperçu qu'il avait oublié de commander une fenêtre et qu'il s'était trompé sur la dimension d'une autre, alors, il m'a présenté la facture pour que je paye mais j'ai préféré lui décompter les deux fenêtres non posées.

J'ai alors eu l'impression de me faire avoir. J'ai alors téléphoné à Cegisol Shuller pour savoir si l'artisan leur avait bien commandé deux fenêtres pour nous... (peur qu'il abandonne le chantier).

Je leur ai demandé s'ils travaillaient bien pour MAUGIN (genre sous traitance) et là, ils m'ont annoncé qu'ils étaient concurrents !!!!

Mes fenêtres ne sont pas des MAUGIN mais une autre marque qui n'a rien à voir, avec un design différent, des horribles joints noirs et des grilles d'aération d'aucune efficacité)

L'artisan m'a appelé pour poser les deux dernières fenêtres et je lui ai demandé de me rapporter une facture avec écrit le nom de la marque des menuiseries. (Car je n'ai aucune preuve si je veux avoir un recours et me retourner contre lui. En effet, il n'a rien écrit sur le devis mais juste en parole.) Il est donc venu la semaine dernière installer les deux dernières

fenêtres et me donner un nouvel exemplaire de la facture où est notifié avant chaque menuiserie : "menuiserie MAUGIN" !!!

Lors du devis, nous avons insisté sur l'obligation de mettre des grilles hygroréglable pour lutter contre notre principal problème d'humidité, or, celles sont cachées derrière des briques ou des poutres et aucune ne laisse passer l'air.

Je me suis aussi aperçu qu'une des deux dernières fenêtres qu'il a posées la semaine dernière est différentes des autres. Ce n'est pas le même modèle que toutes les autres !

Ce matin, l'artisan qui a posé la VMC est venu sur ma demande mesurer l'air qui passe et il a été formelle : aucun air ne passe et ma maison est sous pression !!! Les moisissures et le salpêtre s'installent.

J'ai appelé l'artisan pour les menuiseries en lui disant de venir lundi pour revoir les réglettes hygroréglables. Je lui ai demandé de me faire un certificat qui dit que ce sont des MAUGIN en lui disant que j'avais du mal avec leur design. Il m'a dit qu'il me l'apportera lundi matin.

Il me reste les deux fenêtres à payer soit 2 200 euros sur les 16 000 euros TTC au total.

AI je un recours ?

Il ne sait pas que j'ai la preuve que ce ne sont pas des MAUGIN, il ne sait pas que j'ai téléphoné à CEGISOL et qu'ils m'ont confirmé que ce sont leurs fenêtres que j'ai payées.

Quelqu'un pourrait il m'aider. J'ai payé des fenêtres de qualité et je me retrouve avec des sous marques...

Merci du fond du coeur à celle ou celui qui pourra me donner conseil.

Candy